CHATEAU SUR LE FRONT JUN 1918

Extraits du journal de la Marquise de FOUCAUT, châtelaine de PRONLEROY
Suite...

LENDEMAIN de BATAILLE - 12 JUIN

Nuit assez calme, promenade d'avions boches, bombes ; on s'y habitue.

Rencontre dans la cour du capitaine d'ANDURAIN, puis de M. de ROCHEBOUET qui m'aborde ainsi : « Savez vous qu'hier il y avait huit généraux à la fois dans votre salon, PETAIN, FAYOLLE, HUMBERT, ceux de l'armée coloniale, des chars, de l'aéronautique... toute la lyre ? » - « Et c'est comme cela, une journée historique ? On ne sait qu'après, puisqu'aux femmes on ne dit jamais rien ».- « On n'a pas besoin, ajoute d'ANDURAIN : elles devinent... » - « Mais ne voient rien... » - « Eh, si ! Vous avez vu beaucoup de choses ». — »Il y a eu aussi des civils, trois députés, dont GALLI ; ils crevaient de faim ; ils sont allés chez Mme DUPERROU, elle n'a pas pu leur donner à manger, l'état-major raflait tout ».

Autour du château, les nouvelles sont affichées, un communiqué qu'on changera d'heure en heure. BELLOY est repris. LATAULE aussi. Le château entièrement brûlé.

L'ordonnance du colonel logé chez le Maire a dit à Mme TONNELIER qu'on avait gagné hier quatre kilomètres sur l'ensemble du front. M. d'ANDURAIN ; me fait demander ma voiture et mon cheval pour aller chercher des vivres de réserve à MONTIERS.

Après déjeuner, deuxième visite de M. d'ANDURAIN; il vient me demander les clefs des appartements fermés de l'aile droite (les fruitiers) pour y loger le marquis de BREMOND d'ARS, M. de KERGOS, M. de SOULTRAIT, une quantité d'officiers qui couchent dans les greniers; ces chambres démeublées feront leur bonheur. Chaque jour, M. d'ANDURAIN réclame des appartements nouveaux, tout en protestant « qu'il ne faut pas s'installer », qu'on est à l'extrême pointe, prêts à partir.

Quelques avions apportent encore des messages, mais notre artillerie s'est à peu près tue. Nous ne poursuivront pas l'offensive, disent les officiers. On sent chez eux un peu de déception.

Les cuisiniers du 2° chasseurs à pied on reçu l'ordre de partir ce soir ; le bataillon se porte au dessus de COMPIEGNE, le coté ou l'avance allemande se poursuit, n'est séparé de la ville que par huit kilomètres.

Je descends au village; un grondement formidable: qu'est ce encore que cela? C'est le retour des tanks qui reviennent blessés de la bataille. Ah! L'émouvant spectacle! En tête, en voici un qui revient, le seul, par ses propres moyens; mais quelles déchirures béantes percent ses flancs, sa tourelle par un câble; il remorque un autre char; derrière, deux autres tanks trainés par des camions; des hommes manœuvrent les directions, tandis que les grosses chenilles s'agrippent au sol comme des pattes écrasées de mastodontes. Et cela fume, renâcle, avance, roule comme des bêtes apocalyptiques à bout de souffle. Les officiers, les servants suivent à petits pas, vêtements en lambeaux, visages plaqués de suie et de poussière; et devant moi passe, de son allure dansante, le petit capitaine à la rose, si pimpant naguère, aussi crasseux et fourbu que les autres, mais qui mordille une fleur au coin des lèvres, me reconnait, me fait un large salut et disparait de son allure de pierrot noir, si émouvant de son extrême jeunesse, de cette résolution farouche qui flambe dans ses yeux. A le voir vivant, sans une égratignure, j'éprouve une joie irraisonnée, fruit de cette sympathie subite qui nait les veilles de bataille. Avant de disparaitre au tournant de l'église, il parle à des officiers d'état-major. Je me promets de savoir son nom, qui ne m'a jamais été dit.

A suivre....



A forche d'aller ach'puits, el chain-n' al casse.



A force de puiser l'eau du puits la chaine du treuil finit par rompre.



A force d'être sollicités, les gens finissent par se lasser.



A Saint Dnis, ch'vint i fouait sin



Le jour de la Saint Denis (9 Octobre)

Le vent détermine la rigueur de l'hiver à venir.



LUNDI 3 OCTOBRE

Un dépôt de produits pour la lutte contre les RATS et les SOURIS est mis gratuitement à la disposition des habitants en Mairie

ANTIDOTE: VITAMINE K1







ASSAINISSEMENT

REUNION PUBLIQUE DU 15 SEPTEMBRE

- 1- Date d'Ouverture du réseau
- 2- Modalité de Raccordement
- 3- Modalité de Financement et Aide Financière

1- OUVERTURE DU RESEAU

Le SIA rendra disponible le réseau le 1er MARS 2017. La SAUR en deviendra le gestionnaire.

Les riverains seront en mesure de se raccorder en respectant : Les modalités administratives et les modalités techniques.

ATTENTION... Interdiction stricte de se raccorder avant le 1er MARS 2017

2- MODALITE DE RACCORDEMENT

Obligation légale pour tous les particuliers de raccorder les eaux usées domestiques au réseau d'assainissement collectif dans les deux ans qui suivent l'ouverture du réseau.

Ne pas raccorder au réseau d'assainissement les <u>eaux pluviales</u> (toitures, drainage, descente de garage...), mais les infiltrer dans sa parcelle ou les évacuer vers le caniveau de la voirie.

Autoriser le contrôle des travaux tranchées ouvertes et l'ensemble des travaux pour la conformité par l'organisme agrémenté par le Syndicat SIA le MOULIN (Appel d'offre en cours). Les travaux peuvent être réalisés par un professionnel du bâtiment ou par vos propres moyens.

3- FINANCEMENT

PFAC: Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif

À régler pour chaque boite de raccordement : Montant de la PFAC:

1000€ (Entre le 1er Mars 2017 et le 28 Février 2019) 2000€ (A partir du 1er Mars 2019)

Due par chaque propriétaire, le montant est modulable selon des règles de calcul définies par délibération.

Convention d'aide au financement du raccordement avec l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie)

Du 1/03/2017 et 28/02/2019 Subvention de l'AESN: Entre 2000€ et 3000€ en fonction de la complexité du raccordement. A partir du 1/03/2019 : 0€...... (sous condition administratives et techniques)

Cette convention ne peut être signée entre le SIA et l'AESN qu'à la stricte condition de la signature d'un Acte d'engagement par au moins 80% des abonnés

172 boîtes de branchements ont été posées, le dossier qui sera déposé devra avoir au moins 138 lettres d'engagement à remettre en Mairie signées avant le 15 NOVEMBRE 2016 (document remis lors de la réunion et dans vos boites aux lettres)

Sans ces 80% pas de convention possible



